



## COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Plus d'un million de dollars pour propulser la coopération intermunicipale à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

**Alma, le 19 décembre 2025** – La MRC de Lac-Saint-Jean-Est se réjouit de l'annonce du gouvernement du Québec confirmant l'octroi de plus de 1 million de dollars sur trois ans pour soutenir ses trois projets structurants de coopération intermunicipale. Ces initiatives ont été déposées dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 4 : Coopération intermunicipale. Cette enveloppe s'inscrit dans un investissement provincial de plus de 20 millions de dollars, annoncé hier par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Geneviève Guilbault, visant à renforcer l'efficacité, la qualité et la pérennité des services municipaux à travers le Québec.

À l'automne 2024, la MRC, accompagnée d'un consultant externe, a mené une étude approfondie pour identifier et prioriser les besoins de collaborations municipales au sein de ses 14 municipalités membres. Grâce à la collaboration étroite avec les maires, mairesses et directions générales, trois projets prioritaires ont été retenus au printemps 2025 et déposés en août 2025.

#### ***Trois projets structurants pour Lac-Saint-Jean-Est***

##### **Gestion administrative et financière**

Ce regroupement vise à centraliser et harmoniser les services administratifs et financiers de trois municipalités participantes — Saint-Nazaire, Labrecque et L'Ascension-de-Notre-Seigneur — pour optimiser les ressources humaines et accroître l'efficacité organisationnelle. Un financement de 350 000 \$ est accordé pour sa réalisation.

##### **Gestion des eaux**

Ce regroupement concerne 13 des 14 municipalités du territoire et permettra de travailler sur les problématiques liées à la gestion des eaux, tout en uniformisant les pratiques et systèmes existants. Il bénéficie également d'un financement de 350 000 \$.

##### **Communication et transformation numérique**

Ce regroupement vise à mutualiser des services en communication, accompagner les municipalités dans la conformité à la Loi 25 et intégrer l'intelligence artificielle. Il soutient la gestion de crise, l'image de marque, la cybersécurité et la transformation numérique, tout en respectant les compétences municipales. L'aide financière accordée est de 327 401 \$.

Par ces regroupements, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est réaffirme son engagement envers une gouvernance collaborative, innovante et durable. « La coopération intermunicipale est un levier essentiel pour relever les défis actuels et futurs de nos municipalités. Ces trois collaborations municipales répondront concrètement aux besoins de notre territoire », souligne M. Louis Ouellet, préfet de la MRC.

#### ***La MRC de Lac-Saint-Jean-Est***

La MRC remercie ses 14 municipalités membres pour leur engagement et leur participation active : Alma, Desbiens, Hébertville, Hébertville-Station, Labrecque, Lamarche, L'Ascension-de-Notre-Seigneur, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Saint-Bruno, Saint-Gédéon, Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Ludger-de-Milot, Saint-Nazaire et Sainte-Monique-de-Honfleur.